

Synthèse



Virage, une enquête innovante pour caractériser les violences de genre

Elizabeth Brown, Alice Debauche, Magali Mazuy

L'ouvrage collectif « Violences et rapports de genre » rassemble de nombreuses analyses des données de l'enquête Virage menée en 2015. Elles concernent les violences qui ont lieu au sein de différents espaces de la vie, au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ou au cours de la vie, y compris pendant l'enfance et l'adolescence. Le dispositif inédit de l'enquête Virage et la taille importante de l'échantillon permettent d'établir des résultats détaillés, y compris sur des sous-populations difficiles à atteindre dans les enquêtes en population générale.

Ce résumé présente une sélection de quelques résultats majeurs. Ces derniers mettent en évidence le *continuum* des faits de violences envers les femmes, à la fois par leur multiplicité et par leur temporalité. En effet, celles-ci sont exposées à des violences multiformes – insultes, menaces, agressions verbales, atteintes psychologiques, violences physiques et violences sexuelles, et ce, tout au long de la vie ; les violences sexuelles font partie intégrante de ce *continuum* dans tous les espaces de la vie. L'expérience masculine de la violence est quant à elle plus discontinue et de durée plus réduite : violences psychologiques, plus souvent verbales et physiques dans les espaces publics, et à caractère sexuel pendant l'enfance.

Les violences relèvent le plus souvent d'un processus et/ou de répétitions qui s'étalent dans la durée (notamment dans la sphère conjugale), ou si elles sont ponctuelles, font écho à d'autres violences subies. L'analyse de cette dimension temporelle des violences était l'un des objectifs de Virage. Ainsi, les données permettent de décrire dans le détail des situations de violences dans leur temporalité et d'en analyser les conséquences, ce que les enquêtes de victimation classiques ne permettent pas de faire.

En outre, Virage s'intéresse enfin aux niveaux de gravité ressentie des faits et à leurs conséquences, tant sur le plan de la santé, que professionnelles ou personnelles.

Dans la sphère familiale, les faits de violences sont relativement fréquents pendant l'enfance et l'adolescence : près d'1 femme sur 5 (18 %) et 1 homme sur 8 (13 %) déclarent en avoir subi avant leurs 18 ans. Les violences psychologiques et sexuelles déclarées touchent plus les filles que les garçons, notamment les violences sexuelles (environ 6 fois plus). En revanche, les violences physiques déclarées affectent les filles et les garçons dans

des proportions similaires. Tous les milieux sociaux sont confrontés à ces violences qui débutent très tôt : les âges médians se situent pour les faits psychologiques entre 6 et 10 ans pour les filles et entre 7 et 8 ans pour les garçons ; avant l'âge de 7 ans pour les violences physiques (un peu plus tard pour les violences physiques les plus graves) ; avant l'âge de 9 ans pour les viols et tentatives de viol pour les filles, avant l'âge de 10 ans pour les garçons. Pour les deux sexes, les violences sexuelles sont en grande majorité le fait d'hommes : principalement des hommes de la parenté (oncles, pères ou beaux-pères, frères ou demi-frères, autres hommes de la parenté) ou des hommes proches de la famille. Les violences psychologiques et physiques sont souvent commises par le père en premier lieu, par la mère en second lieu. La majorité des personnes confrontées à ces violences se sont confiées le plus souvent à des membres de leur famille, des ami·e·s ou à leur conjoint·e. Les démarches judiciaires sont très rares. L'un des principaux freins à ces démarches est lié, selon les personnes enquêtées, à leur « jeune âge » au moment des faits.

Dans le couple, depuis 2000 (date de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France) on ne note pas de baisse des violences graves déclarées par les femmes pour les 12 derniers mois. Seuls les comportements de contrôle et de jalousie non associés à d'autres formes de violence ont diminué entre 2000 et 2015. Les violences sont particulièrement importantes pour les femmes en période de séparation (1 sur 3 déclare des violences, 1 sur 5 des violences graves ou très graves). Après la rupture, la prévalence des faits déclarés commis par un ex-conjoint est également élevée (16 % dont près de 9 % de violences graves ou très graves) et les violences sexuelles peuvent persister. On observe une asymétrie des situations selon le sexe : à un répertoire de faits à dominante psychologique (dans plus de 90 % des cas), de faible gravité et peu répétés rapportés par les hommes, s'oppose, pour les femmes, un plus large spectre de faits répétés et durables, qui s'appuient sur les rôles au sein du couple et touchent au registre de l'intime (violences sexuelles, instauration d'un sentiment d'insécurité et de honte, menaces et violences sur les enfants). Les mères d'un enfant ou de familles nombreuses sont surexposées : l'arrivée d'un enfant transforme la relation conjugale et les enjeux d'ordre matériel croissent avec la taille de la famille, rendant la séparation d'autant plus complexe. Tous les milieux sociaux sont concernés ; les violences sont toutefois corrélées avec l'inactivité et le chômage, souvent synonymes de plus fort isolement social. La circulation de la parole a beaucoup progressé depuis l'enquête Enveff, mais peine à dépasser le cercle des proches. Les hommes déclarent de la tristesse et de la colère suite aux faits, et une perturbation de leur sexualité (notamment en cas de séparation), mais ils déclarent beaucoup moins que les femmes avoir peur, avoir honte, ou des pensées suicidaires. Pour les violences dans le couple au cours de la vie les hommes déclarent peu de violence, quel que soit leur parcours conjugal (entre 1 et 3 % selon l'histoire conjugale) tandis que la prévalence est bien plus importante pour les femmes, notamment celles qui ont vécu plusieurs fois en couple et sont sans partenaire au moment de l'enquête (12 % d'entre elles déclarent des violences). Les faits déclarés par les femmes sont multiformes, y compris sexuels, alors qu'ils relèvent presque uniquement du registre psychologique pour les hommes, même lorsqu'ils les considèrent comme grave. Tout comme les faits récents, les violences plus anciennes ont des conséquences fortes et

durables sur les parcours de vie des femmes (peur, sexualité, remise en couple, pensées suicidaires). Si les femmes entreprennent beaucoup de démarches, celles concernant le pénal sont réduites, et les condamnations restent ultra-minoritaires. Après une séparation, les violences exercées par des ex-conjoints sont fréquentes, et relativement similaires à celles vécues au sein du couple, ce qui devrait alerter les pouvoirs publics.

Au travail, 1 femme sur 5 et plus d'1 homme sur 7 ayant exercé une activité professionnelle d'au moins 4 mois dans les 12 derniers mois déclarent des faits de violences (de l'insulte aux atteintes physiques, voire sexuelles). Les insultes et les pressions sont le plus couramment déclarées, et un peu plus souvent par les femmes (15 % vs 12 %), mais les violences sexuelles et sexistes sont loin d'être rares et concernent 4 % des femmes et 2 % des hommes au cours des 12 derniers mois.

Dans la moitié des cas, plusieurs faits différents sont déclarés. La majorité des faits sont répétés. Ainsi, pour près de 8 personnes sur 10 ayant déclaré au moins 1 fait, la violence est plurielle ou répétée. Les personnes ayant déclaré des violences sont en moyenne plus jeunes de 2 ans et vivent plus souvent seules ou en situation monoparentale que les autres, en particulier les femmes atteintes par les violences sexuelles. Elles sont plus souvent en situation financière précaire et ont un état de santé moins bon, notamment lorsqu'elles ont subi des violences sexuelles avec contact. Quelle que soit leur catégorie, les fonctionnaires déclarant des violences sont également surreprésenté-es (1 homme sur 5 et plus d'1 femme sur 5). Les auteur·e·s des violences au travail sont principalement de trois ordres : les supérieur·e·s hiérarchiques, les collègues, les acteurs/actrices externes (fournisseurs, usagers, clientèle...), alors que les subordonné·e·s sont rarement mis en cause. Concernant les violences sexuelles et sexistes, les femmes sont victimes d'hommes de tout statut. Pour les insultes et pressions psychologiques, les auteur·e·s appartiennent avant tout à la hiérarchie. Les hommes mettent en cause majoritairement des hommes, quel que soit leur statut ; les femmes mettent en cause une diversité d'auteur·e·s : femmes collègues, hommes et femmes pour les acteurs externes, supérieurs hiérarchiques.

Enfin, la **santé plus dégradée** pour les femmes peut s'expliquer par ces expositions plus fortes et plus longues aux violences dans les différents espaces de vie. Les violences pendant l'enfance sont particulièrement corrélées avec les déclarations de tentatives de suicide à l'âge adulte. La consommation de produits psycho-actifs est plus fréquente chez les personnes ayant déclaré des violences, en particulier les hommes. On note le rôle protecteur de l'environnement social : soutien, diminution du sentiment de honte, démarches judiciaires notamment, bien qu'elles restent peu fréquentes. Mais le lien entre violence et santé n'est pas univoque : les situations de handicap, une mauvaise santé ou certains aspects du physique sont également à l'origine de stigmatisation et de violences.